



CONSEIL DU 11^e ARRONDISSEMENT

Séance du 9 décembre 2025

Vœu relatif à la lutte contre l'isolement dans le 11^e arrondissement

sur proposition de l'Assemblée Citoyenne du 11^e arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Vu la délibération 11.2025.11 du Conseil d'arrondissement en date du 1^{er} avril 2025 approuvant la création de l'Assemblée citoyenne du 11^e arrondissement ;

Vu la délibération 11.2025.070 du Conseil d'arrondissement en date du 26 mai 2025 adoptant la charte de fonctionnement de ladite Assemblée ;

Vu le vœu relatif à la lutte contre la solitude formulée par l'Assemblée citoyenne de Paris et présenté au Conseil de Paris des 1^{er}, 2, 3 et 4 juillet 2025 ;

Considérant la complémentarité des notions de solitude – ressenti subjectif, parfois choisi et momentané – et d'isolement – situation objective, involontaire et génératrice de souffrance ;

Considérant les impacts majeurs de l'isolement sur la santé publique, l'économie locale et la participation citoyenne ;

Considérant que l'isolement est en expansion, touche tous les âges, et concerne particulièrement les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes précaires et les aidants ;

Considérant les résultats de la dernière étude de l'APUR sur les liens sociaux dans le Grand Paris, qui met en évidence plusieurs facteurs de fragilité du capital social – notamment la **mobilité résidentielle récente**, le fait de **vivre seul** et **l'âge jeune** – renforçant significativement la probabilité de solitude et d'isolement ;

Considérant que cette même étude souligne que les **18-24 ans** sont proportionnellement **plus nombreux que les seniors** à déclarer se sentir seuls, alors même qu'ils disposent en moyenne d'un réseau relationnel plus étoffé, ce qui indique que la jeunesse constitue en elle-même un facteur de vulnérabilité sociale ;

Considérant que le 11^e arrondissement présente précisément une sociologie marquée par ces fragilités :

- une **forte proportion de jeunes**, les **15-29 ans** représentant **environ un quart de la population** ;
- une **majorité de ménages composés d'une seule personne** (près de **60 %**), en grande partie des jeunes adultes et des seniors ;



CONSEIL DU 11^e ARRONDISSEMENT

Séance du 9 décembre 2025

- une **mobilité résidentielle très élevée**, notamment chez les **20-29 ans**, dont **35 % résident dans l'arrondissement depuis moins de deux ans**, accentuant les risques d'isolement et limitant l'ancrage territorial ;

Considérant que la convergence de ces indicateurs démographiques, sociaux et territoriaux caractérise une **population jeune particulièrement exposée** au risque d'isolement, avec des conséquences directes sur l'insertion professionnelle, la santé mentale, la participation citoyenne et l'accès aux ressources locales ;

Considérant que cette conjonction de **mobilité élevée**, de **solitude résidentielle** et de **jeunesse** constitue un **enjeu majeur pour la cohésion sociale** du 11^e arrondissement ;

Considérant que l'Assemblée Citoyenne du 11^e a choisi de travailler prioritairement sur la lutte contre l'isolement des jeunes, **insuffisamment ciblés par les politiques publiques existantes** ;

Sur proposition des membres de l'Assemblée Citoyenne du 11^e arrondissement,

Émet le vœu que :

1 - La Mairie du 11^e arrondissement mette en place une enquête-action de grande ampleur visant à **mieux comprendre la nature, l'ampleur et les manifestations** de la solitude chez les jeunes du 11^e et à **évaluer la notoriété, l'accessibilité et l'efficacité des dispositifs existants** de lutte contre l'isolement des jeunes.

2 - La Mairie du 11^e arrondissement **élabore, avec les jeunes, une campagne de communication** qui leur soit spécifiquement destinée. Fondée sur les résultats de l'enquête, elle visera à valoriser les ressources locales à leur écoute et à favoriser leur intégration sociale. Sa conception s'appuiera **sur une Assemblée citoyenne des jeunes**, constituée dans un souci de représentativité, dont les membres co-construiront les contenus et seront indemnisés pour leur participation.

3 - La Mairie du 11^e arrondissement, en lien avec les acteurs de proximité, mène **un travail de repérage des jeunes actifs ou étudiants** nouvellement arrivés sur l'arrondissement afin de **faciliter leur intégration dans la vie locale**. En lien avec ce repérage, les membres de l'assemblée citoyenne émettent le vœu que la Mairie du 11^e arrondissement organise, deux fois par an, **une journée conviviale d'accueil** des nouveaux jeunes arrivants

4 - La Mairie du 11^e arrondissement renforce **l'information des acteurs en lien avec les jeunes** en développant une stratégie de communication dédiée, incluant un guide des ressources locales, une meilleure coordination entre acteurs éducatifs et territoriaux, et une présence accrue sur le terrain.

5 - La Mairie du 11^e arrondissement **adapte la ville** pour favoriser la sociabilité des jeunes.

CONSEIL DU 11^e ARRONDISSEMENT

Séance du 9 décembre 2025

L'Assemblée Citoyenne du 11^e recommande d'adapter l'espace public et les équipements municipaux aux modes de sociabilité des jeunes, en développant des lieux gratuits, accessibles et conçus avec eux.

Sur le volet aménagement de l'espace public il s'agirait par exemple :

- d'intégrer davantage les usages et besoins des jeunes dans la conception des espaces publics.
- d'associer plus systématiquement les jeunes aux concertations sur l'aménagement urbain.
- d'expérimenter l'élargissement des horaires d'ouverture des espaces verts, notamment en été (ex. ouverture jusqu'à 22h dans le quartier Roquette).

Sur le développement de lieux dédiés aux jeunes dans chaque quartier, il s'agirait par exemple :

- De garantir la présence d'au moins un lieu identifié et appropriable pour les jeunes par quartier.
- D'optimiser les créneaux d'utilisation des équipements publics, notamment en soirée.
- De créer ou réaffecter des espaces dédiés (ex. ouverture en soirée de clubs seniors, espaces jeunes en médiathèques, élargissement des horaires d'activités sportives, culturelles ou de loisirs).

6 - La Mairie du 11^e arrondissement développe de nouveaux événements favorisant les liens sociaux entre habitants, en particulier entre générations.

ANNEXES

Annexe 1 : Organisation de la réflexion et des séances de travail

Afin de consolider leurs axes de travail, d'approfondir leurs connaissances et d'élaborer des propositions opérationnelles, les membres de l'assemblée citoyenne ont été réunis à l'occasion de quatre séances plénières organisées par la Mairie du 11^e arrondissement.

Dans ce cadre, ils ont été amenés à rencontrer des acteurs structurants intervenant sur les thématiques des solidarités de proximité et de l'isolement des jeunes. Au-delà de ces temps collectifs, ils ont également eu l'opportunité de nourrir leur réflexion par différents temps de découverte et de formation, comprenant notamment :

- la participation au Forum des Associations, des Sports et de la Vie Citoyenne du 11^e arrondissement, favorisant des échanges avec les associations mobilisées sur les solidarités
- des visites de terrain, dont celles de la Fabrique de la Solidarité et de l'Espace Paris Jeunes Belleville ;
- la participation à plusieurs modules de formation (prise de parole en public ; « baba de la lutte contre l'isolement des seniors »).

Des auditions ont par ailleurs été conduites auprès d'experts, d'élus et de représentants de l'administration parisienne, parmi lesquels : l'APUR, la Fondation Olga Spitzer, la Maison des



CONSEIL DU 11^e ARRONDISSEMENT

Séance du 9 décembre 2025

Solidarités, la Direction de la Jeunesse et des Sports, M. François Vauglin, Maire du 11^e arrondissement, M. Jean-Pierre Corsia, adjoint en charge de la démocratie, de la participation citoyenne et de la prospective, M. Patrick Bloche, Premier Adjoint à la Maire de Paris, ainsi que plusieurs agents de la Ville de Paris (Direction Générale Adjointe Ressources du 11^e, Direction de la Police municipale et de la Prévention). L'ONG Démocratie Ouverte a également été entendue lors de la séance de lancement de l'assemblée citoyenne.

Annexe 2 : Détail des propositions

1 – Mise en place d'une enquête-action sur la solitude des jeunes

Les membres de l'assemblée citoyenne du 11^e proposent que la Mairie du 11^e arrondissement mette en place une enquête-action de grande ampleur visant à :

- mieux comprendre la **nature, l'ampleur et les manifestations** de la solitude chez les jeunes du 11^e ;
- **évaluer la notoriété**, l'accessibilité et l'efficacité des dispositifs existants de lutte contre l'isolement des jeunes.

Cette enquête-action serait co-construite avec les membres de l'Assemblée citoyenne, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs concernés. Elle s'appuierait également sur une mission dédiée des Volontaires de Paris, sur le modèle de « La Nuit de la Solidarité ».

2 – Une campagne de communication adaptée aux jeunes

Sur la base des résultats de l'enquête susmentionnée, les membres de l'assemblée citoyenne proposent que la Mairie du 11^e arrondissement travaille directement avec les jeunes à l'élaboration d'une campagne de communication qui leur soit spécifiquement destinée. Cette campagne aurait pour objectif de mettre en valeur les ressources locales à l'écoute des jeunes et favorisant leur intégration sociale, en tenant compte de la diversité des âges, des situations et des besoins.

Cette stratégie de communication intégrerait des contenus créés **par et pour les jeunes**, et serait co-construite par une **Assemblée citoyenne des jeunes**. À l'image de l'Assemblée citoyenne du 11^e, cette nouvelle instance serait constituée dans un souci de représentativité (âge, répartition géographique, catégories socioprofessionnelles) et ses membres seraient indemnisés pour leur participation.

3 – Renforcement de la communication et de l'intégration des jeunes actifs et nouveaux arrivants

Les membres de l'assemblée citoyenne proposent, en complément de la stratégie générale de communication à destination des jeunes, de mettre en place **une action spécifiquement ciblée sur les jeunes actifs et les nouveaux arrivants**. Ce focus vise à renforcer l'information qui leur est adressée afin de faciliter leur installation dans l'arrondissement, d'accompagner leurs premiers repères et de favoriser leur intégration dans la vie locale, notamment par une meilleure visibilité des services et ressources qui répondent à leurs besoins propres.

CONSEIL DU 11^e ARRONDISSEMENT

Séance du 9 décembre 2025

a) Un meilleur repérage des nouveaux habitants

Un travail de repérage pourrait être mené en coopération avec les acteurs de proximité en contact régulier avec les jeunes actifs et nouveaux arrivants, tels que : les commerces de proximité, les professionnels de santé, les espaces de loisirs (ex. salles de sport), les acteurs du logement (gardiens d'immeuble, bailleurs, foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes, agences immobilières).

Ces partenaires pourraient par exemple disposer d'un flyer attractif, contenant les informations essentielles :

- les dates des réunions biannuelles d'accueil des nouveaux habitants, accompagnées d'un contact mail et d'un numéro de téléphone pour s'y inscrire ;
- une adresse mail et un QR code permettant de s'abonner à la newsletter de la mairie (informations et événements majeurs) et à celle de la MVAC (événements associatifs de quartier, modalités de participation à la vie locale, etc.).

Le service de l'état civil pourrait également transmettre ces informations lors de l'inscription des nouveaux habitants sur les listes électorales.

b) L'organisation d'une journée d'accueil semestrielle

Deux fois par an, la mairie pourrait organiser une journée conviviale d'accueil des nouveaux jeunes arrivants (par exemple avec buffet, animations musicales, etc.). À cette occasion, un « **kit nouvel arrivant** » serait distribué, décliné par quartier. Conçu avec les commerçants et acteurs locaux (théâtres, centres sociaux, etc.), ce kit – en cohérence avec le concept de la ville du quart d'heure – permettrait aux nouveaux habitants d'identifier rapidement les lieux ressources, espaces de sociabilité et services de proximité qui structurent la vie du quartier.

4 – Stratégie de communication auprès des acteurs jeunesse

La Mairie du 11^e arrondissement développe une stratégie de communication dédiée aux acteurs jeunesse afin de renforcer leur connaissance des ressources existantes.

Cette stratégie pourrait inclure :

- La réalisation d'un guide des ressources locales destiné aux lycées, collèges, établissements d'enseignement supérieur privé, résidences étudiantes et structures jeunesse ;
- Une intégration renforcée des acteurs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur à la coordination jeunesse, afin d'améliorer la coopération et l'interconnaissance entre acteurs ;
- Un renforcement de l'aller-vers des acteurs territoriaux auprès des jeunes ;
- La présence systématique d'un stand « ressources jeunesse / lien social » lors des fêtes de quartier.

5 – Adapter la ville pour favoriser la sociabilité des jeunes

CONSEIL DU 11^e ARRONDISSEMENT

Séance du 9 décembre 2025

Consciente de la forte densité de ce territoire, les membres de l'Assemblée Citoyenne du 11^e recommandent également que la Mairie adapte davantage la ville aux modes de rencontre et de sociabilité des jeunes, notamment par la création ou l'ouverture de lieux gratuits et accessibles.

a) Des espaces publics adaptés aux usages des jeunes

L'Assemblée souhaite :

- une meilleure prise en compte des modes de sociabilité des jeunes dans l'aménagement de l'espace public ;
- une participation accrue des jeunes aux concertations relatives à l'aménagement urbain (mobilier urbain, bancs, espaces conviviaux, zones d'attente, etc.) ;
- l'expérimentation d'un élargissement des horaires d'ouverture des espaces verts, en particulier durant la période estivale – par exemple, une ouverture jusqu'à 22h dans le quartier Roquette.

b) Renforcer et identifier des lieux dédiés aux jeunes dans chaque quartier

Afin de favoriser les rencontres et la sociabilité entre jeunes, l'Assemblée Citoyenne émet également le vœu qu'au moins **un lieu spécifiquement dédié aux jeunes** soit présent dans chaque quartier, à l'image des clubs seniors existants pour les personnes âgées.

Cela pourrait passer par :

- une optimisation des créneaux horaires dans les équipements publics, notamment via des ouvertures en soirée lorsque les besoins des jeunes le justifient ;
- la création ou la réaffectation de lieux clairement identifiés, sécurisants et appropriables, conçus avec et pour les jeunes :
 - ouverture en soirée de clubs seniors ou d'autres équipements existants ;
 - espaces dédiés aux jeunes dans les médiathèques, avec des activités adaptées ;
 - plages horaires étendues pour les activités sportives, culturelles ou de loisirs répondant aux usages des jeunes.

6 – Développement d'événements de convivialité

Enfin, l'Assemblée citoyenne propose que soient développés de nouveaux espaces et événements favorisant les liens sociaux entre habitants, en particulier entre générations. Il pourrait s'agir notamment de :

- **ateliers conviviaux autour de la cuisine et de l'alimentation**, permettant des rencontres intergénérationnelles ;
- **temps réguliers de sociabilité intergénérationnelle et interculturelle**, gratuits, destinés à renforcer les solidarités de proximité ;
- **activités sportives et culturelles gratuites dans l'espace public**, à l'image de celles organisées pendant les Jeux olympiques, afin de favoriser la rencontre entre habitants et de mieux faire connaître les équipements et espaces de quartier ;
- le renforcement de la communication sur l'offre **sportive de proximité gratuite (paris sport de proximité, paris sport vacances, etc.)**, en cohérence avec le rôle de l'activité sportive et associative comme vecteur essentiel de sociabilité.